

**Règlement du tournoi Rapido
de l'ASBAD 87 LIMOGES
1^{er} novembre 2022**

INFORMATIONS GENERALES :

- 1 - Le numéro d'autorisation du tournoi est **en cours**.
- 2 - Toute participation au tournoi de l'ASBAD 87 LIMOGES implique l'adoption du présent règlement.
- 3 - La juge arbitre principale du tournoi est Emmanuelle DOUGNAC et le juge arbitre adjoint est Michael Courtois.
- 4 - Les matchs se dérouleront au gymnase de Landouge : 7 rue Jean de Vienne 87100 LIMOGES
- 5 - Tous les matchs se dérouleront le mardi 1^{er} novembre 2022.

INSCRIPTION :

- 6 - Les inscriptions et le règlement des engagements se font uniquement sur badnet.
- 7 - La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de poussins à vétérans et de non-compétiteurs (NC) à régional (R).
- 8 - Seuls les joueurs dont les licences sont validées et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription seront retenus.
- 9 - Les joueurs minimes à vétérans joueront ensemble et peuvent s'inscrire sur deux tableaux : simple ou mixte le matin + double l'après-midi.
Les poussins et benjamins peuvent s'inscrire en simple uniquement.
- 10 - Le montant des engagements (participation fédérale comprise) est de :
 - 11 euros par joueur pour 1 tableau,
 - 19 euros par joueur pour 2 tableaux.
- 11 - La date limite des inscriptions est fixée au 23/10/2022.
- 12 - Le nombre maximum de participants est de 108 joueurs le matin et 96 joueurs l'après-midi. Si le nombre est atteint avant la date limite des inscriptions, celles-ci seront prises en compte en fonction de la date de règlement de celles-ci.
- 13 - En cas de forfait non justifié, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux.

CONSTITUTION DES TABLEAUX :

- 14 - La constitution des tableaux aura lieu le 25/10/2022.
- 15 - Les tableaux seront composés de poules uniques de 4 paires (sans sortie).

16 - Les tableaux proposés seront constitués en fonction du Classement Par Point Hebdomadaire (CPPH) à 14 jours avant la date du tournoi.

DEROULEMENT DES MATCHS :

17 - Les convocations seront faites 30 minutes avant l'heure de début du premier match.

18 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les AS20.

19 - Les matches pourront être arbitrés par des arbitres officiels validés ou stagiaires volontaires. À défaut, ils se dérouleront en auto-arbitrage.

20 - Tout volant touchant la structure du gymnase (fixe ou mobile) sera compté « let » sur le 1^{er} service et « faute » au 2nd service. Le volant sera fauté en cours de match.

21 - Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.

AUTRES INFORMATIONS :

22 - Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir la table de marque et le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

23 - Seul un représentant de club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

24 - Tout joueur est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi ; celle-ci pourra être visible sur le site Internet du club. A la demande du joueur, elle pourra être retirée.

25 – Une buvette en libre-service sera organisée (amener ses propres couverts, le club n'en proposera pas) mais aucun lot ne sera à gagner.

26 - Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.